Abes

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 3 au 10 décembre 2026

Votez Intersyndicale Abes!

PROFESSION DE FOI

À l'Abes, ces élections se déroulent dans le **contexte de la fusion avec l'Amue**, et dans un contexte politique et économique national très incertain. À compter de la création d'AMBRE, les représentants et les représentantes du personnel élu·es au CSA de l'Abes exerceront leur mandat durant la période transitoire, conjointement avec les représentants et les représentantes du personnel de l'Amue. Avant la fin de cette période, de nouvelles élections auront lieu au sein d'AMBRE.

POURQUOI CETTE LISTE ?

L'intersyndicale Abes est née en septembre 2025, dans le contexte de la fusion, pour défendre les intérêts des agents et des agentes de l'Abes et des missions nationales documentaires. Sa force repose également sur ses relais nationaux, au CSA ministériel et dans les établissements de l'ESR.

Nous présentons cette liste car il nous paraît **essentiel que l'intersyndicale poursuive son action durant cette période transitoire**, au cours de laquelle de nombreuses décisions déterminantes pour les personnels seront prises (conditions de travail, règlement intérieur, rémunération, organigramme…).

Six mois pour défendre nos droits, protéger nos conditions de travail et faire entendre la voix de tous les métiers

Ces six mois de transition ne doivent pas être une simple période d'installation administrative d'AMBRE, mais un temps de vigilance, pour obtenir des garanties collectives et veiller aux intérêts des personnels.

Abes

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 3 au 10 décembre 2026

Votez Intersyndicale Abes!

NOS PRIORITÉS

- être respecté·es dans nos missions, nos compétences et nos droits ;
- faire de la santé au travail et de la prévention des risques psychosociaux (RPS) une priorité immédiate ;
- construire un véritable dialogue social ;
- garantir nos droits, nos emplois et nos conditions de travail (badgeuse avec les règles actuelles, télétravail…) ;
- préserver les missions, les métiers et les expertises de l'Abes ;
- défendre l'équité salariale et la transparence des règles de rémunération des fonctionnaires ;
- refuser que les agent·es contractuel·les de l'Abes soient une variable d'ajustement de la fusion, et sécuriser les emplois contractuels en exigeant des conditions équitables (revalorisation des salaires, CDD de trois ans, rétablissement de grilles de rémunération, implication des représentantes et représentants du personnel dans leur élaboration…) ;
- exiger des négociations collectives plutôt qu'individuelles, afin de défendre des garanties communes pour toutes et tous ;
- représenter l'ensemble des agent·es et faire entendre la voix de tous les métiers.

LE COLLECTIF EST NOTRE FORCE, VOTEZ INTERSYNDICALE ABES !

Intersyndicale Abes!

syndicats représentés : CGT des universités de Montpellier (35 %), SNASUB-FSU (15 %), SNPTES-Unsa (15 %), Sud Éducation Hérault (35 %).

Consulter le site de l'intersyndicale Abes : https://fusionabesamue.wordpress.com